



FOOT DEUX-SEVRES HEBDO

Coordonnées

Siège social et adresse postale :

23, Rue Pied de Fond
B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX

Accueil :

Legé Annie
Mahaoudi Hakim
Poirault Jean-Luc

Site officiel et E-mail :

<https://foot79.fff.fr>
district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 08 h 00 – 17 h 00
Le vendredi :
08 h 00 – 16 h 00 (d'Avril à octobre)
08 h 00 17 h 00 (de novembre à mars)

Réunions-Manifestations

Jeudi 1^{er} juin 2023

- Commissions Sportive et Litiges
- Commission Discipline

Vendredi 2 juin 2023

Intervention Président LFNA – Niort st
Florent

Samedi 10 juin 2023

Journée Nationale des Débutants à Chauray

Sommaire

Pouvoir Assemblée Générale.....	p 02
Commissions Sportive Litiges et Contentieux	P 03
Commission des Jeunes	p 16
Clap de fin pour Fred Flore ...	P 20
Nos Partenaires	P 21
Avis aux clubs	P 22
Nos clubs ont besoin de vous !.....	P 23
Le District recrute un CTD DAP.....	P 24
Suite Avis aux clubs	P 25
Infos des clubs	P 29

N° 29 – Vendredi 26 mai 2023

CONVOCACTION ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

DU DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES

VENDREDI 16 JUIN 2023 A 19 HEURES 15

Salle des Fêtes de CHAMPDENIERS

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire du District de Football des Deux-Sèvres qui aura lieu le **vendredi 16 juin 2023 à 19 h 15** Salle des Fêtes de Champdeniers.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

18 h 30 Enregistrement des mandats

Mot d'accueil du Président du District

19 h 15 Assemblée Générale Ordinaire

- 01 ☛ Mot de Monsieur le Maire de Champdeniers et du Président du club de Champdeniers Pamplie
- 02 ☛ Approbation des Procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 10 juin 2022 à Combrand et de l'Assemblée Générale Financière du 28 octobre 2022 à St Rémy
- 03 ☛ Etude des Vœux présentés par les clubs et le District, puis vote
- 04 ☛ Approbation après discussion du rapport Moral et des rapports des Présidents de Commissions
- 05 ☛ Proclamation des résultats des votes concernant les vœux
- 06 ☛ Questions Diverses
- 07 ☛ Allocution du Président du District
- 08 ☛ Allocutions des personnalités présentes et des partenaires présents
- 09 ☛ Clôture de l'Assemblée et dislocation

Nous vous rappelons enfin, que le jour de l'Assemblée Générale vous devrez être muni(e) de votre licence de la saison en cours et que le bénéficiaire d'un pouvoir devra, en outre, être en mesure de justifier de sa qualité de licencié.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



Le Président du District
Daniel GUIGNARD



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX – SEVRES

23, Rue de Pied-de-Fond – C.S. 18312 – 79043 NIORT Cedex 9

☎ 05.49.79.18.52 📠 05.49.79.46.36 ✉ district@foot79.fff.fr 🌐 <http://foot79.fff.fr>



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES VENDREDI 16 JUIN 2023 A CHAMPDENIERS

**FORMULAIRE A REMPLIR ET A PRESENTER A VOTRE ARRIVEE
LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

Président(e) du club

Serait dans l'impossibilité de participer aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du District.

POUVOIR

Représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,

Madame/Monsieur :

afin de représenter mon club lors des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du District

Fait à Le / / 2023

NOM ET SIGNATURE
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir

COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion Commune du 17 mai 2023

Procès-Verbal n° 38

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Vice-Président : Mr. ROUGER Alain

Secrétaire : Mr. GODET Jean-Pierre

Membres Présents : MM. GAUVIN Francis - PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Excusé : Mr. GODET Jean-Marie

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les Frais de Procédure, soit la somme de 77.00 seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le procès-Verbal n° 37 du 11 mai 2023 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 29/30 AVRIL 2023

Match n° 24815162 Niort St Liguair (3) – Lezay (1) en D3 poule D

Arbitre : Mr. FANTIN Olivier

Dossier transmis par la Commission d'Arbitrage.

La Commission d'Arbitrage, lors de sa réunion de Bureau du 12/05/2023, Procès-Verbal N° 5, a jugé la réserve non recevable sur la forme.

Les Commissions Sportive – Litiges et Contentieux enregistrent la décision prise par la Commission d'Arbitrage.

Par conséquent : confirme le Score acquis sur le terrain, à savoir,

Niort St Liguair (3) – Lezay (1) : **1 – 4**

Match n° 25516974 Val de Boutonne/Lezay – Gj Aiffres Fors Prahecq en U17 accession LFNA

Arbitre : Mr. PAIN Sébastien

Dossier transmis par la Commission d'Arbitrage.

La Commission d'Arbitrage, lors de sa réunion de Bureau du 12/05/2023, Procès-Verbal N° 5, a jugé la réserve non recevable sur le fond.

Les Commissions Sportive – Litiges et Contentieux enregistrent la décision prise par la Commission d'Arbitrage.

Par conséquent : confirme le Score acquis sur le terrain, à savoir,

Val de Boutonne/Lezay (1) – Gj Aiffres/Fors/Prahecq (1) : **1 - 0**

WEEK-END DU 13/14 MAI 2023**Match n° 24796376 Bressuire FC (3) – Mauzé S/Mignon (1) en D1**

Arbitre : Mr. GIRAUDET David

Réserve d'avant match du club de Mauzé S/Mignon

Je soussigné, DUPUIS Victorien, licence n° 1192419811, Capitaine du club de Mauzé S/Mignon, formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Bressuire FC pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match, plus de 3 joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure du club de Bressuire FC (5 dernières journées)

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Que trois joueurs seulement : DEVEAUD Nathan licence n° 2545902351 – GODET Charles licence n° 2543754356 et GOMIS Pierre, licence n° 9602742571 ont participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulées avec l'ensemble des équipes supérieures du club. Référence à l'Article 26 – Participation aux rencontres – Paragraphe C – Restriction collectives – Alinéa 2/b.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Bressuire Fc (3) - Mauzé / Mignon (1) : 4 - 1

Les droits de confirmation, soit 39€, seront portés au débit du club de Mauzé / Mignon.

Match n° 24807551 Inter Bocage (2) – Bressuire Clnc (1) en D3 poule A

Arbitre : Mr. MOULIERE Corentin

Réserve d'avant match du club de Clnc Bressuire

Je soussigné, MERCIER Valentin, licence n° 1122468159, Capitaine du club de Bressuire Clnc, formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club d'Interbocage pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match, plus de 3 joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure du club d'Interbocage (5 dernières journées)

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Que trois joueurs seulement : BOISSINOT Célestin licence n° 2543939953 – CHEVRIER Benjamin licence n° 1182416950 et JOTTREAU Maxime licence n° 1112448866 ont participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulées avec l'ensemble des équipes supérieures du club. Référence à l'Article 26 – Participation aux rencontres – Paragraphe C – Restriction collectives – Alinéa 2/b.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Inter Bocage (2) – Bressuire CLNC (1) : 3 – 0

Les droits de confirmation, soit 39 €, seront portés au débit du club de Bressuire CLNC.

Match n° 24824317 St Amand S/Sèvre (2) – Breuil Bernard (1) en D4 poule A

Arbitre : Mr. MOUSTAKIMA Chiffain

Réserve d'avant match du club de Breuil Bernard

Je soussigné, PAINSARD Corentin, licence n° 1102435594, Capitaine du club de Breuil Bernard, formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de St Amand S/Sèvre pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match, plus de 3 joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure du club de St Amand S/Sèvre (5 dernières journées)

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Que 2 joueurs seulement : COUTANT Benjamin licence n° 254590635 et GABARD Paul, licence n° 2544427793 ont participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulées avec l'ensemble des équipes supérieures du club. Référence à l'Article 26 – Participation aux rencontres – Paragraphe C – Restriction collectives – Alinéa 2/b.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : St Amand S/Sèvre (2) – Breuil Bernard (1) : 2 – 0

Les droits de confirmation, soit 39 €, seront portés au débit du club de Breuil Bernard.

Match n° 25548930 Clussais la Pommeraie (2) – St Martin les Melle (2) en D5-1^{er} Niveau poule F

Arbitre : Mr. RACAUD Patrice

Réserve d'avant match du club de Clussais la Pommeraie

Le club de St Martin les Melle a droit à aucun joueur de l'équipe supérieure qui ont participé dans l'équipe supérieure dans les 5 dernières rencontres.

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Qu'un joueur seulement : BERTAU Maxime licence n° 1192415486 a participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulées avec l'ensemble des équipes supérieures du club. Référence à l'Article 26 – Participation aux rencontres – Paragraphe C – Restriction collectives – Alinéa 2/b.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Clussais la Pommeraie (2) – St Martin les Melle (2) : 2 – 2

Les droits de confirmation, soit 39 €, seront portés au débit du club de Clussais la Pommeraie.

FORFAITS**Amende 84 €**

Match n° 24824316 Portugais Cerizay (2) – Beaulieu Breuil (2) en D4 poule A → **Portugais Cerizay 1^{er} forfait** (Amende doublée lors d'un forfait sur les 3 dernières journées)

Amende 104 €

Match n° 24820804 Niort St Florent (4) – Bessines Asptt (2) en D4 poule D → **Niort St Florent 2^{ème} forfait** (Amende doublée lors d'un forfait sur les 3 dernières journées)

Amende 32 €

Match n° 25543761 Brion (2) – Airvo St Jouin (3) en D5-1^{er} Niveau poule B → **Brion 2^{ème} forfait**

Match n° 25550787 Aubinrorthais (3) – St Aubin le Cloud (3) en D5-2^{ème} Niveau Poule A → **St Aubin le Cloud 1^{er} forfait**

Match n° 25550204 Parthenay Portugais (2) – Mahorais Bressuire (2) en D5-2^{ème} Niveau poule A → **Mahorais 1^{er} forfait**

Match n° 25554029 Fc Thouet (2) – Chiché (3) en D5-2^{ème} Niveau poule B → **FC Thouet 2^{ème} forfait**

Match n° 25553084 St Sauveur (4) – Vergentonnaise (2) en D5-2^{ème} Niveau poule B → **Vergentonnaise 1^{er} forfait**

Match n° 25557972 Mauzé S/Mignon (3) – Fors (2) en D5-2^{ème} Niveau poule C → **Fors 2^{ème} forfait**

Match n° 25560202 Mougou (2) – Pays Maixentais (4) en D5-2^{ème} Niveau poule D → **Mougou 3^{ème} forfait**

FORFAIT GENERAL

L'équipe 2 de **Mougou** en **D5-2^{ème} Niveau poule D** est déclarée **Forfait Général**, les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront exempts.

Amende 21 €

Match n° 25590750 Orée Autize (1) – Asm.Lou.Sam.Nv (2) en U14/U17 Féminines A8 poule C → **Asm.Lou.Sam.Nv 1^{er} forfait**

Match n° 25586788 Chassen St Georges (1) – Thouars Foot 79 (1) en U14/U17 Féminines A8 poule A → **Chassen St Georges 1^{er} forfait**

FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Match n° 25558404 Lezay (3) – Exireuil (2) en D5-2^{ème} Niveau poule D

Le club de Lezay est prié de faire parvenir la feuille de match (pièce officielle) au secrétariat du District, dans les meilleurs délais.

Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).

DECLARATIONS TOURNOIS/PLATEAUX**Frais de déclaration Tournois/Plateaux 24 €**

- Du club d'Exireuil : lundi 29 mai 2023 – Catégories U9-U11-U13 le matin et U17 et Seniors l'après-midi.
- Du club de Thouars : samedi 20 mai 2023 - plateaux U6/U7 et U8/U9
vendredi 09 juin 2023 - tournoi de sixte
samedi 10 juin - Catégories U11 et U13
- Du club de Boismé Clessé : samedi 10 juin 2023 – Catégorie Seniors
- Du club de Vrère : samedi 10 juin 2023 – Tournoi mixte
- Du club de Beauvoir : dimanche 18 juin 2023 – Catégorie Seniors

Tournois/Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

- Du club de Mauzé Rigné : Vrère – St Cerbouillé en Féminines. Le 3 juin, en lever de rideau du match All Star Thouarsais

MODIFICATIONS**WEEK-END DU 17/18 MAI 2023**

Le match n° 25558145 Pays Maixentais 4 – Exireuil (2) en D5-2^{ème} Niveau poule D se déroulera le mercredi 17 mai 2023 à 19 h 00 sur le stade P. Drévin à St Maixent l'Ecole.

Le match 24807531 St Sauveur (2) – l'Absie L.Moutiers (1) en D3 poule A se déroulera le mercredi 17 mai 2023 à 19 h 30 sur le stade de St Sauveur

COURRIERS

➤ Du club de Vouillé : Demande pour évoluer dans la poule D de D3 pour la saison 2023-2024.

Pris note. La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club.

➤ Du club de Chatillon Pompaire : Demande en cas de montée en D3, pour jouer dans la poule du Nord pour la saison 2023-2024.

Pris note. La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club

➤ Du club de Buslaurs Thireuil : Demande que leur équipe de D2 évolue dans la poule sud pour la saison 2023-2024

Pris note. La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club

➤ Du club de Magné : Nous informant de la levée temporaire de l'arrêté municipal sur le terrain de Magné, le 18 mai 2023.

Pris note.

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN



COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion Commune du 25 mai 2023

Procès-Verbal n° 39

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Vice-Président : Mr. ROUGER Alain

Secrétaire : Mr. GODET Jean-Pierre

Membres Présents : MM. GAUVIN Francis - PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Excusé : Mr. GODET Jean-Marie

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les Frais de Procédure, soit la somme de 77.00 seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 38 du 17 mai 2023 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 17/21 MAI 2023

Match n° 25814519 Vrère (1) – Le Tallud (2) en Coupe des Deux-Sèvres

Arbitre : Mr. GUILLON David

Réserve d'avant match du club de Vrère :

Je soussigné(e) GRIGNON, QUENTIN, 2544461684 Capitaine du club U.S. VRERE ST LEGER DE MONT BRUN formule des réserves pour le motif suivant : A partir des huitièmes aucun joueur ayant fait plus de dix matchs championnat et coupe, sur l'ensemble des équipes supérieures ne pourra participer à cette épreuve.

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

1/ Qu'aucun joueur : n'a participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulées avec l'ensemble des équipes supérieures du club.

Référence aux Règlements - Compétitions Seniors - District des Deux-Sèvres – Saison 2022/2023 – Applicable à la coupe des Deux-Sèvres : Rubrique Qualifications – Licences - Article 18 alinéas C.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Vrère (1) – Le Tallud Eveil (2) 2 – 2 : Après prolongations : Tirs au but **2 – 4**

Les droits de confirmation, soit 39€, seront portés au débit du club de Vrère.

L'équipe du Tallud Eveil (2) reste qualifiée pour la suite de la compétition en Coupe des Deux-Sèvres

Match n° 25814519 St Sauveur US (2) – Autize FC (2) en Coupe SABOUREAU

Arbitre : Mr. VERDON Charly

Réclamation d'après match du club de St Sauveur :

Je soussigné le Club de L'Us Saint Sauveur 79, porte réserve sur la rencontre de demi-finale de Saboureau opposant L'Us Saint Sauveur 79 au Fc Autize 2 du 21 Mai 2023 pour les motifs suivants :

- Nous portons réserve sur la qualification et ou la participation de l'ensemble des joueurs du Fc Autize. Des joueurs du club de Fc Autize sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.
- Nous portons réserve sur la qualification et ou la participation de l'ensemble des joueurs du Fc Autize. Sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match, des joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure du club.

La Commission déclare la réclamation d'Après match recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

1/ Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, **ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.**

Match de référence pour l'équipe 1 : Beaulieu Breuil (1) – Autize Fc (1) en Coupe des Deux-Sèvres 1/4 de Finale 18/05/2023 à 15 h 00.

2/ Qu'aucun joueur : n'a participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulées avec l'ensemble des équipes supérieures du club.

Référence aux Règlements - Compétitions Seniors - District des Deux-Sèvres – Saison 2022/2023 – Applicable à la coupe Saboureau : Rubrique Qualifications – Licences - Article 18 alinéas C.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : St Sauveur Us (2) – Autize Fc (2) 1 - 2

Les droits de Réclamation d'Après match ; soit 74 €, seront portés au débit du club de St Sauveur.

L'équipe de l'Autize Fc (2) reste qualifiée pour la suite de la compétition en Coupe Saboureau.

Match n° 25814376 Inter Bocage FC (3) – Avenir 79 FC (3) en Coupe des Réserves

Arbitre : Mr. CHERON Christophe

Réserves d'avant match du club d'Interbocage FC :

Je soussigné(e) PUICHAULT VALENTIN licence n° 1192416085 Capitaine du club INTER BOCAGE FOOTBALL CLUB formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club AVENIR 79 F.C pour le motif suivant : des joueurs du club AVENIR 79 F.C. sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Je soussigné(e) PUICHAULT VALENTIN licence n° 1192416085 Capitaine du club INTER BOCAGE FOOTBALL CLUB formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club AVENIR 79 F.C, pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de matchs plus tous les joueurs ayant joué plus de 0 matchs avec une équipe supérieure du club AVENIR 79 F.C.

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

1/ Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain. Référence aux Règlements - Compétitions Seniors - District des Deux-Sèvres – Saison 2022/2023 – Applicable à la coupe des Réserves : Rubrique Qualifications – Licences - Article 18 alinéas C.

Match de référence pour l'équipe 1 : Avenir 79 Fc (1) – Aiffres As (1) en championnat Régional 3 poule B du 14/05/2023 à 15 h 00.

Match de référence pour l'équipe 2 : Echiré St Gelais (3) – Avenir 79 Fc (2) en championnat Départemental 3 poule C du 18/05/2023 à 15 h 00.

2/ La seconde partie de la réserve ne peut être étudiée «qualifiée irrecevable», car mal formulée.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Inter Bocage Fc (3) – Avenir 79 Fc (3) 1 - 2

Les droits de confirmation, soit 39€, seront portés au débit du club de l'Inter Bocage.

L'équipe de Avenir 79 Fc (3) reste qualifiée pour la suite de la compétition en Coupe des Réserves.

Match n° 25814375 St Sauveur (3) – Parthenay Viennay RC (4) en Coupe des Réserves

Arbitre : Mr. ESTEVES Frédéric

Réserves d'avant match du club de St Sauveur :

Je soussigné(e) CHARRIER FREDDY licence n° 2544410680 Capitaine du dub U.S. ST SAUVEUR formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du dub RC. PARTHENAY VIENNAY, pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de matchs plus de 14 joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure du dub RC. PARTHENAY VIENNAY

Je soussigné(e) CHARRIER FREDDY licence n° 2544410680 Capitaine du dub U.S. ST SAUVEUR formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club RC. PARTHENAY VIENNAY, pour le motif suivant : des joueurs du dub RC. PARTHENAY VIENNAY sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du dub qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

1/ La première partie de la réserve ne peut être étudiée «qualifiée irrecevable», car mal formulée.

2/ Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, **ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.**

Match de référence pour l'équipe 1 : Nueillaubiers Fc (1) – Parthenay Viennay Rc (1) en championnat Régional 1 poule A du 14/05/2023 à 15 h 00.

Match de référence pour l'équipe 2 : Pays Thénezéen (1) – Parthenay Viennay Rc (2) en championnat Départemental 2 poule Nord du 14/05/2023 à 15 h 00.

Match de référence pour l'équipe 3 : Brion 79 Us (1) – Parthenay Viennay Rc (3) en championnat Départemental 3 poule B du 14/05/2023 à 15 h 00.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : St Sauveur Us (3) – Parthenay Viennay (4) 2 - 6

Les droits de confirmation, soit 39€, seront portés au débit du club de St Sauveur.

L'équipe de Parthenay Viennay (4) reste qualifiée pour la suite de la compétition en Coupe des Réserves.

Match n° 24824287 FC3C (3) – Breuil Bernard (1) en seniors D4 – Poule A

Arbitre : Mr. GORRY Didier

Réserve d'avant match du club de Breuil Bernard :

Je soussigné(e) PAINSARD CORENTIN licence n° 1102435594 Capitaine du club A.S. BREUIL BERNARD formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club FOOTBALL CLUBCHANTELOUP COURLAY CHAPELLE, pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de matchs plus de 3. joueurs ayant joué plus de 7 matchs avec une équipe supérieure du club FOOTBALL CLUBCHANTELOUP COURLAY CHAPELLE

La Commission déclare la confirmation de la réserve d'avant match recevable en la forme.

Que trois joueurs seulement : JAMIN Hugo licence n° 2545464112 – ROULLET François licence n° 1102433036 et TALBOT Timothé licence n° 2544342959 ont participé au cours de la saison à plus de 10 matchs (championnat et coupes) cumulées avec l'ensemble des équipes supérieures du club. Référence à l'Article 26 – Participation aux rencontres – Paragraphe C – Restriction collectives – Alinéa 2/b

Par conséquent, déclare la Réserve d'Avant match, non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Chantel.Courl.Chap. (3) – Breuil Bernard (1) 8 – 2

Les droits de confirmation, soit 39€, seront portés au débit du club de Breuil Bernard.

Réclamation d'après match du club de Breuil Bernard

La qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de FC3C, pour le motif suivant : des joueurs du club de FC3C 3 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission déclare la réclamation d'Après match recevable en la forme.**Après vérification des feuilles de matchs constate :**

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Match de référence pour l'équipe 1 : Thouars Foot 79 (3) – Chantel. Courl. Chap (1) en championnat Départemental 2 poule Nord du 14/05/2023 à 15 h 00.

Match de référence pour l'équipe 2 : Chantel. Courl. Chap (2) – Vrines Fc (2) en championnat Départemental 3 poule B du 14/05/2023 à 15 h 00.

Par conséquent, déclare la Réclamation d'Après match non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Chantel.Courl.Chap. (3) – Breuil Bernard (1) 8 – 2

Les droits de Réclamation d'Après match ; soit 74 €, seront portés au débit du club de Breuil Bernard.

FORFAITS**Amende 21 €**

Match n° 25584863 Chamois Niortais – Pays Thénézéen en Féminine U14/U17 A11 poule A → **Pays Thénézéen 1^{er} forfait**

Match n° 25588171 Parthenay Viennay – Poitiers ASAC Buxerolles en U14/U17 F poule C → **Parthenay 1^{er} forfait**

Match n° 25588220 Fleuré – Neuville en U14/U17 F poule D → **Fleuré 1^{er} forfait**

Match n° 25586792 GJ Cerizay Interbocage – Chasseneuil St Georges en U14/U17 F poule A → **Chasseneuil 2^{ème} forfait**

Amende 32 €

Match n° 25557963 Augé Azay le Brûlé (2) – Fors (2) en D5-2^{ème} Niveau poule C → **Fors 3^{ème} forfait**

Match n° 25819705 Cerizay Co (1) – Nieuil l'Espoir (1) en Coupe du Poitou Seniors Féminine ½ Finale → **Nieuil l'Espoir forfait**

→ **Le club de Cerizay Co reste qualifié pour la suite de la compétition**

Match n° 24857324 Niort AFC (1) – Gati Foot (1) en seniors Futsal D1 → **Gati Foot 2^{ème} forfait**

Match n° 25549863 Bressuire Clnc (2) – Beaulieu Breuil (4) en seniors D5 2^{ème} Niveau → **Bressuire Clnc 2^{ème} forfait**

FORFAIT GENERAL

L'équipe 2 de **Fors** en **D5-2^{ème} Niveau poule C** est déclarée **Forfait Général**, les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront exempts.

FEUILLES DE MATCH EN RETARD**Amende 25 €**

Lezay ➤ Match n° 25558404 Lezay (3) – Exireuil (2) en D5-2^{ème} Niveau poule D

Les clubs recevant ci-dessus sont priés de faire parvenir la feuille de match (pièce officielle) au secrétariat du District, dans les meilleurs délais.

Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).

DECLARATIONS TOURNOIS/PLATEAUX**Frais de déclaration Tournois/Plateaux 24 €**

- FC Ste Eanne : Samedi 20 mai 2023 – U10/U11 et U12/U13
- Portugais de Parthenay : Samedi 17 juin 2023
- US Pexinoise : Samedi 9 septembre 2023 – U8/U9
- Interbocage FC : Samedi 17 juin 2023 – Tournoi de sixte

Tournois/Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

Thouars Foot 79 : Mercredi 24 mai 2023 à 14h00 pour la catégorie U9 à Thouars

COURRIERS

De la commune de Frontenay Rohan Rohan ➤ nous informant d'un Arrêté Municipal sur le terrain du 17 mai au 15 août
Pris note.

De la commune de Magné ➤ nous informant de la levé d'arrêté Municipal sur le terrain d'honneur à partir du 23 mai 2023.

Pris note.

Du club de L'Absie Largeasse MC ➤ Propose sa candidature pour accueillir la Finale de la Coupe Saboureau.

Remerciements. Pris note.

Du club de Voulmentin St Aubin ➤ Propose sa candidature pour accueillir une ½ Finale de la Coupe des Deux-Sèvres.

Remerciements. Pris note.

Du club de Chiché ➤ Propose sa candidature pour accueillir une Finale de Coupe (Deux-Sèvres ou Saboureau).

Remerciements. Pris note.

Saison 2022/2023 – Coupes - Dates et Terrains

Dimanche 4 Juin 2023 15 H 30 : Terrain - Argenton l'Eglise

▶ 1/2 Finale : Coupe des Deux-Sèvres : Beaulieu Breuil - Terves

Dimanche 4 Juin 2023 15 H 30 : Terrain – Airvo St Jouin

▶ 1/2 Finale : Coupe des Deux-Sèvres : Inter Bocage – Le Tallud (2)

Dimanche 11 Juin 2023 : ▶ Finale : **Coupe SABOUREAU** – Terrain de Terves

Lever de rideau 13 H 00 : Finale de la Coupe des Réserves

▶ Avenir 79 (3) – Parthenay Viennay (4)

Finale - Coupe Saboureau 16 H 00 : ▶ **Autize Fc (2) – Beaulieu Breuil (2)**

Les équipes citées comme recevant doivent emmener la tablette

Dimanche 18 Juin 2023 : ▶ Finale : Coupe Deux-Sèvres - Terrain

Lever de rideau 13 H 00 : Finale de la Coupe des Deux-Sèvres **U18**

▶ Moncoutant Sa (2) – U.S.P.M / Ste Eanne (1)

Finale - Coupe DEUX-SEVRES 16 H 00 : ▶

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOIN

COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 11 Mai 2023
Procès-Verbal n° 19

U13 -3^{ème} Division- Poule F

GJ La CRECHE STE NEOMAYE ROMANS / NIORT SOUCHE.

La Commission prend acte de la décision de la Commission de Discipline P.V. n° 33 en date du 5 MAI 2023 et valide le classement en conséquence.

U17 -Accession LFNA-

VAL DE BOUTONNE LEZAY / GJ AFP.

Reserve Technique du **GJ AFP**. Attente de la décision des Commissions concernées.

Coupe Nouvelle Aquitaine U15

➤ ½ finale : **NIORT CHAMOIS / PESSAC FC – Résultat : 4 - 1**

Finale le samedi 27 MAI à MARMANDE : **ANGOULEME CHARENTE FC / NIORT CHAMOIS FC**

Saison 2023/2024

➤ Un questionnaire concernant la mise en place des Championnats U18 District et U19 Inter-Districts sera transmis aux clubs prochainement.

➤ Le Championnat Régional U14 est désormais ouvert aux équipes engagées dans le Critérium Régional U13 ou le Championnat U13 Accession Ligue. La Commission contactera les clubs concernés pour savoir quels sont ceux qui envisagent de participer audit championnat.

Le Président
Dany BODIN



Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU

COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 16 Mai 2023
Procès-Verbal n° 20

U13 -2^{ème} DIVISION-

Finale du samedi 03 JUIN à MELLE.

Participation du premier de chaque et des deux meilleurs seconds de la 2^{ème} phase.

Classement des seconds

CLAS.	EQUIPES	Poules	PTS	J
1	NIORT ST LIGUAIRE	C	18	7
2	GJ SUD DEUX-SEVRES 2	D	15	7
3	THOUARS 3	B	14	7
4	PARTHENAY VIENNAY 2	A	12	7

➤ Composition des poules pour la finale.

Poule A : CHAURAY 2 – NIORT ST LIGUAIRE – BRESSUIRE 2

Poule B : CHAURAY 3 – GJ CERIZAY IB 2 – GJ SUD DEUX SEVRES 2

U13 -3^{ème} DIVISION-

Finale du samedi 03 JUIN à MELLE.

Participation du premier de chaque poule de la 2^{ème} phase.

➤ Composition des poules pour la finale.

Poule A : MONCOUTANT 2 – GJ EVSABB FCN 2 – GJ ST VARAUDAISE.

Poule B : CHAURAY 4 – ECHIRE ST GELAIS 3 – BEAUVOIR 2.

Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU

CD JEUNES 79 - FINALES 2023

FINALES DES CHAMPIONNATS MELLE STADE DU PINIER LE 03 JUIN 2023

TERRAIN ANNEXE		HORAIRES	TERRAIN D'HONNEUR	
TERRAIN 1	TERRAIN 2		TERRAIN 3	TERRAIN 4
U13 D2 C/E	U13 D2 D/F	11 H 00	U13 D3 A/B	U13 D3 E/F
U13 D3 F/D	U13 D3 A/C	11 H 30	U13 D2 A/F	U13 D2 B/E
U13 D2 B/C	U13 D2 A/D	12 H 00	U13 D3 B/C	U13 D3 D/E
U13 D3 5 et 6ème	U13 D2 5 et 6ème	13 H 00		
U13 D2 3 et 4ème	U13 D3 3 et 4ème	13 H 30	FINALE U17 D1	
U13 D3 FINALE	U13 D2 FINALE	14 H 20		
	U13 D1 FINALE	15 H 00		
		15 H 15	FINALE U15 D3	
		17 H 30	FINALE U15 D2	

FINALE U17 -1ère Division- ➤ VAINQUEUR POULE A / VAINQUEUR POULE B.

FINALE U15 -3ème Division- ➤ VAINQUEUR POULE A / VAINQUEUR POULE B.

FINALE U15 -2ème Division- ➤ VAINQUEUR POULE A / VAINQUEUR POULE B.

FINALE U13 -1ère Division- ➤ VAINQUEUR POULE A / VAINQUEUR POULE B.

FINALE U13 -2ème Division- ➤ LE VAINQUEUR DE CHAQUE POULE (A, B, C, D) et les deux meilleurs seconds sont nommés (E, F).

FINALE U13 -3ème Division- ➤ LE VAINQUEUR DE CHAQUE POULE (A, B, C, D, E, F).

☞ **FINALES U13 2ème et 3ème Division :** 3 rencontres de 20 minutes.

11H00	TERRAIN 1	U13 D2 A	CHAURAY 2 / N ST LIGUAIRE
	TERRAIN 2	U13 D2 B	CHAURAY 3 / GJ SUD DEUX-SEVRES
	TERRAIN 3	U13 D3 A	GJ EVSABB FCN 2 / GJ ST VARAUDAISE
	TERRAIN 4	U13 D3 B	CHAURAY 4 / BEAUVOIR 2
11 H 30	TERRAIN 3	U13 D2 A	N ST LIGUAIRE / BRESSUIRE 2
	TERRAIN 4	U13 D2 B	GJ SUD DEUX-SEVRES / GJ CERIZAY IB 2
	TERRAIN 1	U13 D3 A	GJ EVSABB FCN 2 / MONCOUTANT 2
	TERRAIN 2	U13 D3 B	BEAUVOIR 2 / ECHIRE ST GELAIS 3
12 H 00	TERRAIN 1	U13 D2 A	BRESSUIRE 2 / CHAURAY 2
	TERRAIN 2	U13 D2 A	GJ CERIZAY IB 2 / CHAURAY 3
	TERRAIN 3	U13 D3 A	GJ ST VARAUDAISE / MONCOUTANT
	TERRAIN 4	U13 D3 A	ECHIRE ST GELAIS 3 / CHAURAY 4
13 H 00	TERRAIN 1	5/6 U13 D2	
	TERRAIN 2	5/6 U13 D3	
13 H 30	TERRAIN 1	3/4 U13 D2	
	TERRAIN 1	3/4 U13 D3	
	TERRAIN HONNEUR	Finale U17 D1	BOUTONNAIS EN MELLOIS GJ / PARTHENAY V
14 H 20	TERRAIN 1	U13 D3 FINALE	
	TERRAIN 2	U13 D2 FINALE	
15 H 00	TERRAIN 1	U13 D1 FINALE	MONCOUTANT / VAL DE BOUTONNE
15 H 15	TERRAIN HONNEUR	U15 D3 FINALE	AUTIZE OREE 2 / ES PEXINOISE
17 H 30	TERRAIN HONNEUR	U15 D2 FINALE	GJ ST VARAUDAISE / GJ SUD D-S

FINALES DES COUPES ET CHALLENGES – A MAULEON LE 10 JUIN 2023

TERRAIN ANNEXE (Synthétique)		HORAIRES	TERRAIN D'HONNEUR (Pelouse naturelle)	
TERRAIN 1	TERRAIN 2		TERRAIN 3	TERRAIN 4
U13 ANGELIQUE	U13 COUPE	11 H 30	U13 CHALLENGE	U15 A 7
U15 ANGELIQUE		13 H 30	U17 CHALLENGE	
U17 ANGELIQUE		15 H 30	U17 COUPE	
U15 COUPE		18 H 00	U15 CHALLENGE	

11 H 30	Synthétique 1	U13 Angélique	AVENIR 79 / BRESSUIRE
	Synthétique 2	U13 COUPE	THOUARS 2 / N. ST FLORENT
	HONNEUR 1	U13 CHALLENGE	VASLES / ECHIRE ST GELAIS 2
	HONNEUR 2	U15 A7 COUPE	GATIFOOT 2 / FC3C 2

13 H 30	Synthétique	U15 Angélique	
	HONNEUR	U17 CHALLENGE	VENISE-VERTE / LE TALLUD

15 H 30	Synthétique	U17 Angélique	
	HONNEUR	U17 COUPE	F CPA ESSC / GJ CŒUR DE BOCAGE

18 H 00	Synthétique	U15 COUPE	GATIFOOT / PARTHENAY VIENNAIS
	HONNEUR	U15 CHALLENGE	GJ LA CRECHE SNR / GJ EVSABB FCN

CLAP DE FIN POUR FRED FLORE

portrait

Frédéric Flore tire sa révérence

Qui ne l'a pas croisé au bord d'un terrain, encourageant de la voix et des gestes les différentes équipes de jeunes qu'il a entraînés durant presque 40 ans ? Dans le giron du football deux-sévrien, pas grand monde. Car Frédéric Flore a été un personnage incontournable.

Son parcours a été jonché de succès (18 finales départementales pour 11 succès), mais surtout animé d'un amour et d'une passion débordants. Avant cela, il avait connu une brève carrière de joueur à laquelle il a mis un terme prématurément. « J'ai débuté à huit ans aux Chamois. Je n'y suis resté qu'une saison. J'ai repris quatre ans plus tard au FC Niort (club depuis longtemps disparu) », se souvient-il. Repéré par les Chamois, il disputera le championnat cadets nationaux, puis évoluera en junior honneur. C'est à ce moment qu'il décide de prendre une autre direction. « J'ai voulu

devenir coach. En même temps, j'ai continué à jouer avec l'US Pexinoise jusqu'en 2001 », explique Frédéric Flore.

Un parcours long comme le bras

Une grave blessure au genou lui fera ranger définitivement les crampons. Et il s'adonnera à sa nouvelle passion : entraîneur de jeunes. « J'ai eu le sentiment que ma longue mission débutait », confie celui qui a commencé au FC Niort (deux ans), puis aux Portugais de Niort (deux ans), à l'US Pexinoise (13 ans), La Crèche (trois ans), avant de revenir à l'AS Portugais de Niort (six ans), puis de passer à Saint-Liguaire (un an), encore les Portugais (huit ans) avant de terminer sur une dernière saison à l'US Pexinoise.

Sa passion pour le football et son amour pour les jeunes étaient gravés en lui, n'hésitant pas à emmener une semaine avec lui son équipe faire du



Après de longues années d'exercice passées auprès des jeunes, Frédéric Flore a décidé d'arrêter. (Photo collection personnelle)

camping pendant les vacances ! Tant d'acteurs ont croisé son chemin, mais certains l'ont plus

marqué que d'autres. Rien de plus normal. « Pascal Plantiveau, Rémi Calandot (avec qui

il disputera un 8^e de finale de championnat de France UNSS), Robert Charrier, Alcide Pougavanon et Fabrice Porcher m'ont énormément appris, tant sur l'aspect footballistique qu'humain. Mais comment ne pas citer mon cher président Alberto "Pécout" Ferreira, la bonté et la gentillesse personnifiées et qui m'a beaucoup accompagné. J'ai eu l'immense privilège de coacher son petit frère Armindo à ses débuts (qui réalisera la carrière professionnelle qu'on connaît). Et je garde en moi deux gros coups de cœur chez les jeunes. Deux joueurs avec lesquels je garde un contact permanent : Stéphane Ely (l'homme aux trois poumons) et Ernad Kudzovio, alias Edin Dzeko », affirme celui qui a décidé d'arrêter. C'est un parcours riche en émotions qui s'achève. Celui d'un homme, qui a laissé son empreinte.

Cor. NR : Bruno Ahime

Bonne continuation à toi Fred et merci pour tout ce que tu as fait pour le Football !!! 😊

NOS PARTENAIRES



AVIS AUX CLUBS

COMMUNIQUE ARBITRAGE

La dernière journée de Championnat devant se dérouler dans son intégralité le dimanche 28 mai 2023,

La Commission d'Arbitrage risque de ne pouvoir couvrir toutes les rencontres.

Aussi, la priorité sera donnée aux matches à enjeu et de ce fait, certaines rencontres de 1^{ère} et 2^{ème} division se dérouleront sans Assistant.

Il se peut également que des matches de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} division se déroulent sans arbitres centraux

Nous nous excusons et remercions les clubs de prévoir des arbitres bénévoles, même s'ils sont en règle avec le Statut de l'Arbitrage

(Ne pas tenir compte des désignations sur le site du District, un changement de dernière minute pouvant intervenir).

Jean-Luc BERTAUD
Président de la C.D.A.



Concours Courrier de l'Ouest : Nos clubs ont besoin de vous !

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez le Courrier de l'Ouest organise Le Grand Tournoi, un tournoi virtuel de popularité, ouvert aux clubs amateurs des Deux-Sèvres.

La phase de poule a vu s'affronter 43 clubs répartis en 8 poules. 16 clubs (les 2 premiers de chaque poule) en sont sortis vainqueurs et vont s'affronter dans 2 poules de 8 clubs pour les demi-finales. Pour atteindre la grande finale, il faut finir dans les 4 premiers de sa poule.

Les votes sont ouverts jusqu'au 1er juin via ce lien : <https://eqrco.de/a/LeGrandTournoi79>

Inter Bocage FC, FCA - Football Club Autize, Fc Sud Gâtine, UA Niort Saint Florent, FC Nueillaubiers, FC BRESSUIRE, The FOC Vouilletais

Voici les 16 clubs qualifiés en demi-finale :

Une demi-finale entre 16 clubs



Répartition des clubs par sport

Poule A

- Basketball* : Basket Plaine & Sèvre (35 licenciés)
- Rugby* : Club Ovalie du Bocage (50 licenciés)
- Football* : Inter Bocage (152 licenciés)
- Football* : FC Autize (149 licenciés)
- Football* : FC Sud-Gâtine (170 licenciés)
- Handball* : Handball Mothais (318 licenciés)
- Handball* : Handball Champdeniers-Mazières (250 licenciés)
- Netball* : Vasles Neball Club (15 licenciés)

Poule B

- Basketball* : Basketball St-Jeantais (116 licenciés)
- Rugby fauteuil* : Niort Rugby Club Fauteuil (8 licenciés)
- Football* : UA Niort-St-Florent (568 licenciés)
- Football* : FC Nueillaubiers (259 licenciés)
- Football* : FC Bressuire (554 licenciés)
- Hockey-sur-glace* : Niort Hockey Club (170 licenciés)
- Tennis* : Tennis Club de Thouars (175 licenciés)
- Futsal* : The Foc Vouilletais (60 licenciés)

* hockey, rugby fauteuil, tennis, rugby, netball, futsal.



Le District des Deux-Sèvres de Football recrute un(e) conseiller(ère) Technique en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (DAP).

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Président du District et l'autorité technique du Directeur Technique Régional, il/elle sera chargé(e) de mettre en place les actions de la F.F.F. qui relèvent du DAP sur le District de Football des Deux-Sèvres.

Ce poste est un CDI.

Les candidatures (lettre et CV avec photo) sont à adresser par mail (district@foot79.fff.fr) au District de Football des Deux-Sèvres à l'**attention du Président au plus tard le vendredi 23 juin 2023.**

L'étude et le choix des candidatures retenues seront effectués le **Mardi 27 juin 2023.**

Les entretiens des candidat(e)s sélectionné(e)s auront lieu le **Jeudi 06 juillet 2023 au Siège du District situé 23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort.**

Prise de fonctions prévue pour **début septembre 2023 au plus tard.**



Avec 41 classes engagées, l'édition 2022-2023 de l'opération partenariale Foot à l'école proposée par la fédération française de football, le ministère de l'éducation nationale et l'USEP rencontre toujours un franc succès en Deux-Sèvres.

Cette année, sur le thème « *Quand football et Jeux Olympiques/paralympiques se rencontrent !* », 26 productions culturelles (12 en catégorie dynamique et 14 en catégorie statique) étaient en lice.

Le jury départemental, composé de membres du district de football, de l'USEP, de la DSDEN et de 8 élèves de CM2 de l'école Jacques Prévert de Chaban a examiné attentivement l'ensemble des travaux et départagé les classes candidates. Remerciements appuyés aux enfants pour leur participation, la pertinence de leurs interventions et l'objectivité de leurs décisions.

Voici les 3 premières productions classées par catégorie :

I. Productions statiques (affiches, photos) :

1. [Echiré](#) (classe de CM1-CM2 de Elodie CLEMENT)
[Foot à l'école - Ecole d'Echire CM1 CM2 Elodie Clement](#)
2. [La Foye Montjault](#) (classe de CE2 de Mélanie BUREAU)
3. [Ernest Pérochon Cerizay](#) (classe de CM2 de Anne MOLMY)

II. Productions dynamiques (vidéo, bande son, ...) :

1. [Loretz d'Argenton](#) (classe de CE2-CM1 de Magaly ABELARD)
 - [Vidéo de Loretz d'Argenton](#)
- 2ème ex æquo : [Saint Gelais](#) (classe de CE1-CE2 de Véronique SACRESTE)
- 2ème ex æquo : [Champdeniers](#) (classe de CE2 de Corinne THOMAS)

Félicitations à l'ensemble des participants pour la qualité et l'originalité de leur travail, avec un focus sur les classes de Echiré et de Loretz d'Argenton, les deux vainqueurs qui vont poursuivre l'aventure et concourir au niveau régional en Nouvelle Aquitaine. Nous leur souhaitons la même réussite que celle des lauréats deux-sévriens 2022, Verruyes et Thénézay, vainqueurs à ce même échelon puis sélectionnés pour le concours national.

Le verdict est attendu fin mai.

Avec cette édition 2023 marquée par une forte augmentation des participations, nul doute qu'en 2024, année des Jeux Olympiques et Paralympiques en France, les classes seront encore plus nombreuses à s'inscrire dans les projets à vocation sportive proposés par la DSDEN et ses partenaires. Cela leur permettra de célébrer comme il se doit le sport, de découvrir ses valeurs et de permettre aux élèves de s'engager plus et en plus grand nombre encore dans une réelle pratique d'activités physiques et sportives.

L'engagement des écoles dans l'opération comportait un double volet :

- Culturel, avec la création d'une production artistique (cf ci-dessus)
- Sportif, avec l'accueil d'un cycle de 6 séances

Sur ce dernier point, il faut souligner l'investissement important des clubs du département. Après sollicitation du CTD DAP pour encadrer les séances, lorsqu'une école de leur commune était engagée, 90% d'entre eux ont saisi la perche tendue pour promouvoir l'activité Football mais également leur club au sein de l'établissement.

Cette passerelle permettra sans doute aux clubs investis d'attirer de nouveaux adhérents.

Un grand merci donc aux clubs de GJ AFP, GJ Cœur de Bocage, Val de Boutonne, GJ Cerizay IB, Chauray, FC3C, Echiré St Gelais, Le Tallud, Lezay, St Cerbouillé, Pays Mellois, Mauzé/Mignon, Chamois Niortais, Parthenay Viennay et St Varent Pierregeay d'avoir mis à disposition leurs éducateurs diplômés pour animer les séances.





Vous pouvez maintenant vous engager en Coupe de France (**fin d'engagement le 15/06/2023**) en suivant la procédure suivante sur Footclubs :

Si Coupe de France déjà pratiquée en 2021/2022 et/ou 2022/2023, il faut :

- aller sur « Footclubs »
- passer en saison **2023/2024**
- Menu, Epreuves Fédérales, Engagements
- Avis club : **Accord** (ou éventuellement **Refus**)
- **Valider**
- Cliquer sur "Pré-engagée"
- vérifier le terrain
- Si nocturne alors que la saison dernière en diurne : **le spécifier impérativement dans le cadre desiderata en bas.**
- **Valider**

Si Coupe de France non-pratiquée en 2021/2022 et 2022/2023, il faut :

- aller sur « Footclubs »
- passer en saison **2023/2024**
- Menu, Epreuves Fédérales, Engagements
- Cliquer sur "Engager une équipe"
- Cliquer sur Centre de Gestion : « F.F.F. » puis cocher la compétition concernée
- Cliquer sur Suivant
- Cliquer sur Suivant
- **Mentionner le terrain**
- Cliquer sur suivant
- Si nocturne ou desiderata particulier : **le spécifier impérativement dans le cadre desiderata en bas.**
- **Valider**

C'est tout ! Bon courage.

Si problème vous pouvez m'envoyer un courriel à pmouthaud@lfna.fff.fr

LE PRÉSIDENT DE LA LFNA À LA RENCONTRE DES CLUBS DEUX-SÈVRES



Réunion de secteur proposée
par le Président de la Ligue de
Football Nouvelle-Aquitaine
Saïd Ennjami.

Vendredi 2 juin 2023 - 19h

Foyer de Niort St Florent

45 Rue Massujat

79000 NIORT



lfna.fff.fr



Comme la saison passée, le Président de la LFNA Saïd Ennjami vient à la rencontre des clubs de Nouvelle-Aquitaine et vous propose des rendez-vous dans chaque District.

Chaque rendez-vous aura lieu à 19h, et les clubs représentés, qui devront s'inscrire au préalable via les liens ci-dessous, seront dotés en matériel. Ces moments d'échanges doivent nous permettre d'évoquer tous les thèmes qui vous tiennent à cœur, de vous présenter les actions réalisées par la Ligue et les enjeux à venir pour le football amateur, dont la réforme de la gouvernance fédérale.

INFOS DES CLUBS

1ère édition

Samedi 10 juin 2023

Au stade de Saint-Aubin-le-Cloud

A partir de 17h

Entrée gratuite

LA Guinguette DU CASA

Structures gonflables

jeux en bois

Buvettes et

Food trucks

Orchestre Calypso

Suivez-nous : CASA FOOT

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique



TOURNOI DE SIXTE

Lundi 29 mai 2023

Le Matin: à partir de 8h30
U9 – U11 – U13 – U15
COUPES ET MEDAILLES
15€ par équipe

L'après-midi: à partir de 13h30
SENIORS
Tournoi principal et consolante
42€ par équipe

1^{er} Lot coupe principale => 1 Mouton
1^{er} Lot coupe consolante => 6 REPAS
Une coupe ou un lot pour chaque équipe (pour 6)



Buvette et repas sur place

Infos auprès de Pascal :
06 30 55 76 64



FOOTBALL CLUB DE CHAURAY

Tournoi

National U.11

TROPHÉE
JEAN MARIE
CARTEAUD



Catégorie
U.10 / U.11

32 Équipes

SAMEDI

27 MAI 2023

CHAURAY



www.fcchauray.fr

f @ v t



TOURNOI DE FOOT

US LEZAY

27 et 28
Mai 2023

35€ l'engagement, 60€ pour 2 équipes et 90 € pour 3 équipes

U11/U13

Samedi 27 Mai

Nombres d'équipes limitées

- 8 joueurs +
2 remplaçants

U15

Dimanche 28 Mai

Nombres d'équipes limitées

- 11 joueurs +
3 remplaçants



LOT POUR TOUTES LES ÉQUIPES...

restauration sur place



Inscriptions et informations auprès de :

JC Ardouin : 06.70.34.93.77 / jc_ardouin@yahoo.fr

Corentin Gaillard : 06.58.52.04.64 / gaillardcorentin11@gmail.com

L'US SAINT SAUVEUR SE DÉVELOPPE AU FÉMININ !

TOURNOI OUVERT À TOUTES

LE VENDREDI 2 JUIN 2023

DÉBUT DU TOURNOI : 18H30



45€
PAR
ÉQUIPE



STADE DE SAINT SAUVEUR (79)

7 JOUEUSES + 2 REMPLACANTES (U18 et séniors)

SUR INSCRIPTION - 1 LOT À CHAQUE ÉQUIPE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

CONTACT : CECILE VINET 06 95 24 63 41

f

@

FOOTBALL CLUB DE CHAURAY
1974

FC CHAURAY

LE 03 JUN 2023

Catégories
U.12 / U.13

TOURNOI NATIONAL

6ÈME ÉDITION

32 Équipes

www.fcchauray.fr

FCB
FOOTBALL CLUB DE BEAUVOIR

TARIF
20€ (ADULTE)
15€ (-14 ANS)
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

FOOTBALL

DE L'AMATEUR AU PRO

- SOIRÉE JAUNE ET NOIR -

MARDI 6 JUN, À LA SAPINIÈRE - 19H
BUFFET D'INAUTOIRE

NOS INVITÉS

PASCAL GASTIEN Entraîneur Clermont Foot Ligue 1	PHILIPPE VIOLEAU 4 fois Champion de France Ligue 1
PATRICK PARIZON Ex-international A	FRANCK AZZOPARDI Responsable Centre de Formation Chamois Niortais

f t @

Inscription et règlement au club house
contact@fcbressuire.com | Tél : 05 49 65 29 71

US VRÈRE
SAINT-LÉGER-DE-MONTRBUN
1966

STADE DE VRÈRE
4 TERRAINS

TOURNOI SIXTE MIXTE

SAMEDI
10 JUN
12H30

42€/ÉQUIPE
8 PERSONNES MAX

INSCRIPTIONS SUR PLACE
JUSQU'À 11H30

1 LOT POUR CHAQUE ÉQUIPE

BUVETTE ET SNACK SUR PLACE

INFOS ET RÉSERVATIONS
QUENTIN DI PAOLO
06.17.38.95.11

CLUB SPORTIF DE BEAUVOIR
CSB
1924
FOOTBALL

TOURNOI DE SIXTE

Dimanche 18 juin 2023

9h30—Complexe Sportif de Beauvoir/Niort

49€ / équipe — 6+1 joueurs
Réservation Obligatoire — Nb d'équipes limité

1 lot pour toutes les équipes
Survêtements, ballons, jambons, bouteilles...

BUVETTE / RESTAURATION

TOMBOLA

EQUIPEMENTS
MAILLOTS JOUEURS PROS
TEE SHIRTS, BALLONS...

INSRIPTIONS: 06 86 59 90 07
AVANT LE MERCREDI 14 JUN 2023

FOOTBALL

L'US PEXINOISE RECRUTE



Le club de l'Union Sportive Pexinoise (79) recherche un(e) volontaire en service civique pour la période du 1er octobre 2023 au 31 mai 2024

Mission service civique

- Organisation d'événements permettant d'attirer de nouveaux publics (stage de foot...).
- Consolider la vie associative du quartier en participant aux actions du club (tournois, soirées, lotos...).
- Accompagnement des éducateurs dans les séances d'entraînement.

Rémunération et avantage

580.62 € net mensuels pour 24h par semaine
Aide à l'équipement et formations



Contact et renseignement

SOULLARD Frédéric (Président)

Tel : 0673494109

Mail : f.soullard@gmail.com ou 517413@lcof.fr



SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Union Sportive Pexinoise - 1 rue de l'Hometrou, 79000 Niort



ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT MARTIN LES MELLE

Vous propose :

ROUGAIL SAUCISSES

(Saucisses, tomates, épices et riz en accompagnement)

A EMPORTER

SAMEDI 3 JUIN 2023



10€00 La part

Réservation au plus tard le mercredi 31 mai 2023 :

06.71.39.86.87 ou par mail : footsaintmartin@gmail.com

La commande sera à récupérer pour

Le samedi 03 juin 2023

A la petite salle des fêtes de Saint Martin les Melle

Entre 18h00 et 19h30



ORGANISÉ PAR L'IFFC

Tournoi DE SIXTE

17 / 06

INSCRIPTION : 9H

DÉBUT : 10H

COMPLEXE SPORTIF DE COMBRAND

45€ RÉSA 1 SEMAINE AVANT
INSCRIPTION AU
06 43 30 47 70
50€ SANS RÉSA



WEEK-END POUR 10
EN MOBIL-HOME

7 CAISSES
DE BIERES

1 COCHON
DE LAIT



**BUVETTE,
GRILLADES
ET FRITES
SUR PLACE**

ET PLEIN D'AUTRES LOTS :
REPAS AU RESTAURANT, EQUIPEMENTS SPORTIFS...

CLESSE

STADE MUNICIPAL

(DEBUT DU TOURNOI A 16 HEURES)

Inscription à partir de 15h

**SAMEDI
10
JUIN**

TOURNOI DE SIXTE de U17 à SENIORS

(EN SEMI NOCTURNE)

Organisé par l'E.S.B.C

EN LOTS:

ENTREES AU PARC DE L'AVENTURE 79
EQUIPEMENTS DU FC BARCELONE
PANTALONS DE L'EQUIPE DE FRANCE
BALLONS DE FOOT ADIDAS
NOMBREUX LOTS

1 LOT A CHAQUE PARTICIPANT(E)

BUFFET/BUVETTE

VENEZ NOMBREUX !!!



VIDE GRENIER
STADE DE SAINT MARTIN LES MELLE
DIMANCHE 25 JUN 2023

DE 8H00 À 18H00

TARIF : 2€ LE METRE
+ 1€ LE VEHICULE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

ACCUEIL DES EXPOSANTS À PARTIR DE 6H00

Renseignements : 06.71.39.86.87

Organisé par le club de foot de Saint Martin les Melle – ASSM



Le football club féminin de Ste Eanne (79800) recrute des joueuses pour la saison 2023-2024 à partir de 17 ans (foot à 11), n'hésitez pas à venir essayer et rencontrer notre équipe 😊.

Entrainement les vendredis soirs et match les dimanches après-midi.

Pour tout renseignement : 06 79 43 14 71



Messenger : Karine Garault Bonnifet